

Madame, Monsieur,

Cette circulaire vous apporte de nombreuses précisions sur l'organisation de la rentrée et de l'année scolaire. Nous vous demandons de la lire attentivement et de la conserver. En espérant ne pas trop perturber le bon déroulement de vos vacances, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments dévoués.

Documents joints

- Fiche "responsable" : à nous retourner au plus vite si ajouts ou corrections
- Fiche "demi-pension" : à nous retourner au plus vite si corrections
- Appel de contribution volontaire : à nous retourner le cas échéant pour le 30 septembre
- Règlement financier (à conserver)

1. RENTREE DES ELEVES LE MARDI 1^{er} SEPTEMBRE

- **Classes de 2^{de} à 9h30.** Journée d'accueil et d'intégration. **Accueil des élèves internes à partir de 9h.** Attribution de la chambre et dépôt des effets personnels.
- **Classes de 6° à 10h30.** Journée d'accueil et d'intégration.
- **iPads 6° :** Après avoir déposé votre enfant, distribution des iPads aux familles à 10h30 à la chapelle (environ ¾h) avec consignes pour configuration. Présence souhaitée d'un parent.
- **Autres niveaux : rentrée le même jour à 14h30 en classe.** Accueil par le professeur principal. **Accueil des élèves internes à partir de 13h30.** Attribution de la chambre et dépôt des effets personnels.
- Attention : les **services de cars** ne fonctionnent pas le mardi 1^{er} septembre matin. Premier service assuré le vendredi 4 septembre soir pour le retour, selon horaire qui vous sera communiqué en août.
- **Sortie des élèves ce mardi 1^{er} septembre :**
 - Collège à 16h30
 - 2^{des} à 17h
 - 1°/Term à 17h30
 - Pas de sortie le midi pour les externes de 6° et 2de qui déjeunent sur place, le repas leur est offert.
- **Démarrage des cours** pour tous selon l'horaire habituel le mercredi 2 septembre à 8h.

- Cours pour les **classes de lycée** le mercredi 2 septembre après-midi.

2. VACANCES SCOLAIRES

Vacances de Toussaint

- Du vendredi 16 octobre soir au lundi 2 novembre 9h

Vacances de Noël

- Du vendredi 18 décembre soir au lundi 4 janvier à 9h

Vacances d'hiver

- Du vendredi 19 février soir au lundi 8 mars à 9h

Vacances de printemps

- Du vendredi 23 avril soir au lundi 10 mai à 9h

3. AUTRES DATES A NOTER...

- Réunion de parents 2^{de} :** mardi 15 septembre à 18h
- Réunion de parents 6° :** jeudi 17 septembre à 17h30
- Messe de rentrée :** mardi 22 septembre à 17h30
- Portes Ouvertes :** samedis 26 septembre de 9h30 à 12h30 et 20 mars 2021 de 10h à 16h
- Remise des diplômes aux bacheliers :** vendredi 2 octobre à 18h
- Profession de Foi des 6° de 2019-2020 :** dimanche 4 octobre à 11h à la cathédrale de St Omer
- Accueil des élèves de 3° futurs 2des :** mercredi 7 octobre de 14h30 à 17h
- Accueil des élèves de CM2 futurs 6° :** vendredi 9 octobre de 18h à 19h30

- ❑ **Assemblée générale de l'A.P.E.L.** (association des parents d'élèves) : lundi 12 octobre à 20h
- ❑ **Confirmations** : vendredi 20 novembre à 18h à la cathédrale de St Omer
- ❑ **Profession de Foi** : jeudi 13 mai à 11h à la cathédrale de St Omer

4. HORAIRES DES COURS ET REGLEMENT INTERIEUR

- ❑ Grille horaire (règle générale) :

	Lundi et jours de rentrée	Mardi, Jeudi et Vendredi	Mercredi
6 ^{ème} - 4 jours	9h - 12h 13h15 - 17h20	8h - 12h 13h15 - 16h20	/
6 ^{ème} à 4 jours et demi et 5 ^{ème}	9h - 12h 13h15 - 17h20	8h - 12h 13h15 - 16h20	8h - 12h
4 ^{ème} à T ^{erm}	9h - 12h 13h15 - 17h20	8h - 12h 13h15 - 17h20	8h - 12h

- ❑ L'emploi du temps sera communiqué aux élèves le jour de la rentrée.
- ❑ **Les collégiens peuvent toujours attendre en étude l'heure de sortie des lycéens.**
- ❑ Au lycée, il peut y avoir cours jusque 18h20 les lundi, mardi et jeudi et jusque 13h le mercredi en fonction des options choisies.
- ❑ Le règlement intérieur sera remis aux élèves et commenté à la rentrée. Vous y trouverez toutes les précisions relatives à la gestion des absences, aux autorisations de sorties etc...

5. NECESSAIRE POUR L' INTERNAT

- ❑ Les familles se chargent du linge de toilette et du linge de lit : draps, couette, couvertures, oreiller...

6. MANUELS SCOLAIRES ET FOURNITURES

- ❑ Collège
 - Les manuels scolaires sont intégrés à l'iPad.
 - Les élèves internes et demi-pensionnaires amènent un cadenas personnel pour le casier.
- ❑ Lycée
 - Au lycée, le cadenas du casier est fourni par l'établissement.
 - Le conseil régional participe à l'achat des manuels scolaires sous forme d'une "Carte Génération" à hauteur de 100 € pour les élèves de 2^{de} et 55 € pour les 1^o et Term.
 - Pour les élèves qui reviennent en 1^o ou Term., La Malassise fera le nécessaire pour que la "Carte Génération" de la Région soit à nouveau créditée de 55 € pour 2020-2021.
 - Pour ceux qui entrent en 2^{de}, à La Mala ou ailleurs, la carte est à demander sur le site de la région www.generation.hautsdefrance.fr.

- **Attention, vous devez commander la collection de livres et régler en ligne auprès de l'ARBS** durant l'été sur leur site www.arbs.com. Le compte est à créer au nom d'un parent. Vous indiquez le montant de la Carte Génération qui est déduit si toutefois votre enfant est porteur de ladite carte lors de la distribution de la collection à la rentrée.

Fournitures

- ❑ Pas de liste de fournitures standardisée pour les 1^o et Terminales. Les enseignants précisent à la rentrée les compléments nécessaires.
- ❑ **En collège et en 2^{de}, les lots de fournitures qui ont été commandés en juin pourront être retirés dans l'établissement le jeudi 27 août de 11h à 13h.** Les lots restants seront remis aux élèves concernés par les professeurs principaux le jour de la rentrée.
- ❑ Le conseil départemental du Pas-de-Calais offre une calculatrice scientifique et programmable à l'ensemble des élèves de 6^{ème}. Elle leur est remise en septembre.

7. ECOLE DIRECTE

- ❑ Le site "EcoleDirecte" permet de consulter les informations mises en ligne par l'établissement concernant la comptabilité, les résultats, la vie scolaire, le cahier de texte de la classe de votre enfant.
- ❑ Les identifiants sont inchangés pour les parents de l'année précédente. Les nouveaux les recevront à la rentrée par mail.

8. FICHE "RESPONSABLE"

- ❑ Nous joignons à cet envoi une fiche reprenant les renseignements vous concernant dans nos fichiers.
- ❑ Nous vous demandons de bien vouloir vérifier cette fiche, la corriger ou la compléter si nécessaire et nous la retourner dans les meilleurs délais, sauf si aucune correction n'est à apporter.
- ❑ Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6/1/78 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au secrétariat de l'établissement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous êtes informés que nous procédons au partage de certaines données collectées avec des organismes publics et privés tiers dans le cadre strictement nécessaire à la scolarisation de vos enfants.

9. FACTURE ANNUELLE ET CERTIFICAT DE SCOLARITE

- ❑ La facture annuelle vous parviendra courant septembre par Ecole Directe. Vous aurez à régler un dixième de cette facture chaque mois, de septembre à juin. Elle sera accompagnée des instructions nécessaires et d'une note indiquant les modalités pour solliciter une réduction de scolarité ou l'une des différentes aides à laquelle vous pourriez avoir droit en fonction de votre situation

personnelle (bourse nationale, aide à la restauration, fonds social...).

❑ Un certificat de scolarité sera déposé pour tous les élèves à la rentrée dans la messagerie Ecole Directe (il vous sera réclamé par la CAF pour les plus de 16 ans), inutile de nous en faire la demande.

10. ASSURANCE SCOLAIRE

❑ Par mesure de sécurité, nous assurons tous les élèves pour un coût forfaitaire de 8 € pour l'année scolaire.

❑ Vous pouvez si vous le souhaitez souscrire une assurance vous offrant de meilleures garanties, mais cela ne vous dispense pas du paiement de cette cotisation minimale. Il est inutile de nous fournir une attestation d'assurance.

11. SERVICE DES CARS (lundi et vendredi)

❑ **Nous réinscrivons automatiquement tous les utilisateurs d'un service de cars en 2019/2020** pour l'année 2020/2021.

❑ **Les nouveaux élèves doivent bien entendu être préalablement inscrits à ce service.** Vous avez pour ce faire été invités à compléter une fiche à l'inscription de l'enfant.

❑ Pensez à nous faire part de tout changement (déménagement, changement d'arrêt, autre moyen de locomotion...), de préférence par écrit.

❑ Le service commencera à fonctionner **le vendredi 4 septembre** (départ à 17h30).

12. TRANSPORT SCOLAIRE JOURNALIER

❑ Un service de car gratuit dessert les communes dépendant de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

<http://mouveo.ca-psy.fr/se-deplacer/transport-scolaire/>
ou du département

<https://transports.hautsdefrance.fr/transport-scolaire/pas-de-calais/>. Les imprimés nécessaires à une demande de carte sont disponibles sur notre site à la rubrique "Documents/Transports (imprimés)".

❑ Le conseil départemental du Pas-de-Calais accorde une allocation de transport sous certaines conditions détaillées sur le document à télécharger sur notre site.

❑ Si vous habitez dans le Nord, conditions et modalités sur <https://transports.hautsdefrance.fr/transport-scolaire/nord/>

❑ Les bénéficiaires de l'allocation en 2019-2020 (même établissement) n'ont pas à renouveler la demande.

13. FICHE MEDICALE

❑ Une fiche médicale sera remise à chaque nouvel élève à la rentrée. Nous vous demandons de la renseigner avec le plus grand soin dans les délais impartis.

❑ Même chose pour les élèves ayant l'intention de participer aux activités de l'association sportive le mercredi.

❑ Tous les élèves de 6^e et de 2^{de} passent une visite médicale au sein de l'établissement au cours des deux premiers trimestres (sauf demande expresse de dispense à l'initiative des parents).

14. ANIMATION PASTORALE

❑ La Malassise est un établissement catholique d'enseignement du diocèse d'Arras. Nous avons à ce titre mission confiée par notre Evêque de former les jeunes en éduquant à des valeurs et en proposant la Foi dans le respect du cheminement de chacun.

❑ Catéchèse, célébrations, temps forts, retraites, groupes de réflexion, initiation aux sacrements, engagements caritatifs, temps de prière, rencontres de témoins, conférences-débats... Nos élèves bénéficient à chaque niveau de propositions pastorales adaptées et évolutives.

❑ Ainsi, nous nous efforçons d'accompagner les jeunes, baptisés ou non, qui cherchent des repères, des valeurs et des témoins authentiques.

❑ Les élèves de 6^e sont invités à faire leur Profession de Foi à La Malassise (jeudi 13 mai 2021). Dans ce cas, vous aurez à fournir un certificat de baptême (pensez à le demander dès à présent à la paroisse où l'enfant a été baptisé).

❑ La préparation à la confirmation est proposée aux lycéens (inscription en début de seconde).

15. A QUI S'ADRESSER ?

☞ *Nous vous invitons à communiquer de préférence par mail - à envoyer aux différents responsables depuis EcoleDirecte ou depuis le site www.lamalassise.com - rubrique "nous contacter".
Merci de n'utiliser le téléphone qu'en cas d'urgence.*

❑ **Pour les questions relatives à la discipline et aux absences** : aux CPE : M. LARIVIERE pour le collège au 03.21.38.63.23 - M. LACROIX pour le lycée au 03.21.38.23.67. Voir le règlement pour les modalités pratiques en ce qui concerne les absences.

❑ **Pour les questions relatives à l'internat** : à M. Henri LYSENSOONE au 03.21.38.31.17, de 17h15 à 19h30 du lundi au jeudi.

❑ **Pour les questions relatives à la catéchèse et à l'animation religieuse** : Mme PETITPRE, animatrice en pastorale (standard).

❑ **Pour les problèmes de santé** : Mme DELANNOY, infirmière D.E., 03.21.38.48.99 du lundi au vendredi à partir de 8h30.

❑ **Pour les questions d'ordre pédagogique** (travail scolaire, orientation...) : en priorité le professeur principal de la classe, puis le responsable du niveau concerné (standard).

❑ Pour les questions d'ordre administratif

- comptabilité, bourses : Mme MASSART, attachée de gestion, sur rendez-vous demandé par mail à massartm@lamalassise.com

- certificats et attestations divers : secrétariat, Mme BEQUIN ou Mme EVRARD, 03.21.38.03.77, 8h-12h et 13h30-17h15.

❑ **Pour les questions d'ordre confidentiel** ou ne pouvant trouver réponse auprès des interlocuteurs désignés ci-dessus, M. MIGNOT, directeur, sur rendez-vous.

16. MOUVEMENT DU PERSONNEL

Départs

- ❑ Mme Myriam ROCHART, anglais au lycée (retraite)
- ❑ M. Philippe SAMBOURG, technologie/SI et responsable de niveau 5°/4° (retraite)
- ❑ Mme Patricia SAUVAGE, éducatrice (retraite)

Arrivées

- ❑ Mme Marion DUMONT, anglais lycée
- ❑ M. Guillaume ROUX, technologie collège

Equipe de direction

- ❑ M. Philippe BELHOSTE, professeur d'anglais, responsable de niveau 6° est nommé également responsable des classes de 5°
- ❑ M. Antoine PECQUEUR, directeur adjoint, responsable de niveau 3°/2de, professeur de mathématiques, est nommé également responsable des classes de 4°
- ❑ Mme Valérie LAMESCH, professeur de sciences économiques et sociales, est nommée responsable de niveau des classes de 1°
- ❑ M. Loïc COEVOET, professeur de physique-chimie, est nommé responsable de niveau des classes de Terminale.

17. PREPARATION AU PERMIS DE CONDUIRE

- ❑ Nous organisons, au sein du lycée, la préparation au passage de l'examen du permis de conduire sous la forme "conduite accompagnée" ;
- ❑ Monté en partenariat avec les auto-écoles du secteur, le projet s'adresse aux élèves qui auront 15 ans avant le 31 décembre 2020 ;

- ❑ Le coût sera fixé à la rentrée (1370 € en 2019) ;
- ❑ Renseignements sur le site à rubrique "documents/documents utiles", à nous retourner avant le vendredi 4 septembre.

18. FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

- ❑ Une formation aux premiers secours d'une durée de 12 heures est proposée aux lycéens, avec délivrance de l'AFPS. Des précisions seront données aux élèves début septembre.

19. ACTIVITES SPORTIVES

- ❑ De nombreuses activités sont proposées par l'Association Sportive le mercredi après-midi. Elles seront présentées aux élèves quelques jours après la rentrée.
- ❑ Un certificat médical d'aptitude à l'activité doit être remis à l'enseignant concerné (cf point 12).

20. RESULTATS AUX EXAMENS

D'excellents résultats comme chaque année, avec 100% d'admis au bac et 100% au brevet dont la quasi-totalité avec mention. La validation des examens sur la base du contrôle continu n'a pas impacté les résultats, comparables à ceux des années précédentes. Félicitations aux élèves, à leurs parents et à leurs enseignants !

Baccalauréat

série	candidats	admis		mentions		
		nombre	%	TB	B/AB	%
Série ES	46	46	100%	13	27	87%
Série S	128	128	100%	60	65	98%
Total lycée	174	174	100%	73	92	95%

Brevet des collèges

Candidats	Admis	TB	B	AB	P
118	118	50	51	13	4
	100%	43%	43%	11%	3%
Total mentions		97%			

Listes nominatives des lauréats sur www.lamalassise.com



Les bureaux sont fermés du mercredi 15 juillet soir au jeudi 27 août matin.

Bonnes vacances à tous !